



Mardi 6 mai 2025

## **Communication du Bourgmestre d'Anderlecht concernant l'organisation du match RSCA Club Brugge (18 mai)**

Dans le cadre du championnat de Belgique, le RSCA est appelé à rencontrer à nouveau le Club Brugge, dimanche 18 mai à 13h30.

Vu le comportement inacceptable de certains prétendus supporters en marge de la finale de la coupe de Belgique et les risques inhérents pour l'ordre public, j'ai décidé de prendre une mesure de police administrative visant à interdire la présence des supporters brugeois à Anderlecht lors de ce match du 18 mai prochain. Cette décision a pour objet de protéger tant les habitants que les supporters du RSCA. Il ne pourrait en effet être question de reproduire sur le territoire communal les scènes ahurissantes auxquelles nous avons assisté ce week-end dernier.

J'ai dès lors demandé aux services de police de la zone Midi, à mes collaborateurs et aux représentants du RSCA de se concerter pour assurer la mise en oeuvre de cette mesure visant à remettre au premier plan les enjeux strictement sportifs et ramener de la sérénité dans nos rues et au Lotto Park.

Fabrice Cumps  
Bourgmestre